CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT Élisabeth de Portes

Procès-Verbal

Séance du Conseil d'Etablissement Elisabeth de Portes (CEt)

Date : Jeudi 29 août 2024 à 19h30

Lieu : Association intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron
Route de l'Ancienne Scierie 12, 1263 Crassier

Présence :

Quart	**Prénom Nom**	**Présence**
Représentants des autorités intercommunales	Florence Pénard Déléguée du Conseil Intercommunal	Oui
	Gaëlle Miani – Présidente Déléguée du Conseil Intercommunal	Oui
	Pascaline Keller Déléguée du Comité de Direction	Oui
	Sandrine Kilchenmann - Vice-Présidente Déléguée du Comité de Direction	Oui
Représentants des professionnels actifs au sein de l'ESEP	Philippe Ducommun-dit-Boudry Directeur	Oui
	Consuelo Job Enseignante primaire – Animatrice santé	Excusée
	Julie Collignon Enseignante primaire	Oui
	Martial Girardet Enseignant et doyen secondaire	Oui
Représentants des parents d'élèves de l'ESEP	Alessandro Magagna Eysins	Oui
	Lidia Piaget Chéserex	Oui
	Marie-Christel Ciliberto Eysins	Oui
	Virginie Otto – secrétaire La Rippe	Oui
Représentants des associations ou organisations locales concernées par la vie de l'ESEP	Alicia Perego Le Domaine Sous-Cors, Eysins	Oui
	Gianluca Allaria Président du TC Chéserex-Gingins	Excusé
	Marie Karasiewicz Bibliothécaire	Oui
	Sarah Loutenbach Co-directrice UAPE Asse et Boiron	Oui

1. **Appel**

Gaelle Miani souhaite la bienvenue à Marie-Christel Ciliberto qui rejoint le quart parents suite à la démission de Joan Goulley.
Gaelle Miani présente également deux membres de l'Association des Parents d'Elèves. Le comité est constitué de quatre personnes qui devront être élues lors de l'Assemblée Générale.
Ils ont comme but de faire le lien entre les parents et les différentes autorités (lien bilatéral).
Lidia Piaget précise qu'elle fait également partie du comité de l'APE.
Philippe Ducommun ajoute qu'il a vu le comité la veille pour voir comment présenter le nouveau comité de l'APE aux parents et leur expliquer que l'APE existe à nouveau.
L'assemblée générale de l'APE aura lieu le même soir que l'Assemblée des parents du CEt, ceci afin que les parents ne se déplacent qu'une fois pour les deux.

2. **Approbation de l'Ordre du jour**

Avant d'approuver l'OJ, Gaelle Miani souhaite revenir sur le mail reçu de l'AEE ce jour, qui répondait au quart parents et à la Présidente, que l'AEE n'allait pas fournir de rapport au sujet du changement de l'horaire car cela ne rentrait pas dans le cahier des charges du CEt selon son règlement. De ce fait, Gaelle Miani souhaite savoir comment procéder pour la suite des séances du CEt pour connaître ce que l'AEE peut entendre et quels projets le CEt peut-il faire sans avoir de réponse négative de l'AEE.
Pascaline Keller répond que la CODIR ne peut pas faire tout ce que le CEt lui amène car cela n'implique pas que l'AEE et les transports.
L'AEE peut donc accepter des propositions mais le CEt ne peut pas les obliger à écrire des rapports détaillés et des analyses.
Philippe Ducommun propose de faire un sondage pour connaître l'avis des autres quarts car pour lui, le CEt est composé de quatre quarts et que c'est un vote démocratique avec tous les quarts, donc ce n'est pas parce qu'un quart dit oui (ou non), que cela veut dire que le projet est abandonné.
Il souhaite rappeler que le CEt n'a jamais aussi bien fonctionné, mais que les membres sont en train d'apprendre comment collaborer. Cela lui parait normal que le CEt se heurte à des échecs protocolaires.
Suite à cela, l'ordre du jour est approuvé à la majorité.

3. **Approbation du Procès-Verbal de la séance du 16 mai 2024**

Le PV est approuvé à la majorité.

4. **Communications de la Présidente**

- Gaelle Miani souhaite revenir sur un point discuté lors de la précédente séance : le fait d'organiser une séance du CEt dans une salle de classe afin d'utiliser le tableau interactif.
  Julie Collignon souhaite partager le fait que les enseignants les utilisent et en sont ravis, donc elle invite le CEt à venir dans sa classe pour montrer leur utilisation.
  Florence Penard rebondit sur le fait que c'est intéressant d'avoir le retour des professeurs car c'est eux qui les utilisent et cela peut permettre de comprendre l'intérêt de ces ANFs.

Philippe Ducommun remonte aussi l'information que les enseignants sont tous très contents de ces installations.
Martial Girardet demande s'il est possible de demander un retour aux parents quant à ces tableaux interactifs.

- Gaelle Miani revient sur la proposition qui a été faite aux quarts parents de revenir vers elle s'ils avaient des pistes ou des idées pour se faire mieux entendre au sein de ce CEt. Même si elle n'a pas eu de retour, elle tient à souligner qu'elle est toujours présente pour cela.

5. Communications des membres

- **Autorités intercommunales**
  - Sandrine Kilchenmann souhaite revenir sur l'installation des ANFs dans les classes afin de transmettre que l'installation s'est très bien passée.
  - Elle souhaite également faire un retour sur les camps de jour qui se sont très bien déroulés cet été et annonce qu'il y aura une semaine de camp durant l'automne qui sera proposée.
    De plus, à partir de 2025 et afin de toujours avoir la reconnaissance du réseau, ils doivent élargir la demande en proposant minimum 6 semaines de camp, donc il y aura une semaine de proposée à Pâques, une de plus en été et celle d'automne.
- **Professionnels actifs au sein de l'ESEP**
  - Philippe Ducommun revient sur la rentrée où tout s'est bien passé. Durant l'été il y a eu beaucoup plus d'arrivées d'élèves que de départs, mais l'organisation établie a tenu la route.
  - Le document de synthèse préparé par le CEt a été envoyé dans le courrier d'enclassement, ce qui se fera chaque année.
  - Il annonce être très content que l'APE se reforme ; il est persuadé qu'une APE forte dans un établissement peut être une bonne ressource pour la Direction. Auparavant, la relation APE/Direction s'était très bien passée donc il se réjouit que cela soit toujours le cas.
  - Martial Girardet annonce que le Conseil des Elèves avait envoyé un courrier à l'AIAB via à l'AEE (selon la procédure mise en place lors du dernier CEt) pour le port des chaussures en classe, et il remercie l'AIAB d'avoir répondu dans des temps très courts, ainsi que l'AEE d'avoir fait le nécessaire pour la transmission de la demande.
- **Parents d'élèves**
  - Lidia Piaget souhaite partager des retours des parents au sujet de la nouvelle UAPE à Chéserex. Apparemment la communication à propos du lieu de la nouvelle UAPE n'a pas été optimale ; certains parents n'ont pas eu toutes les informations et n'ont pas été au bon endroit. Ils n'ont pas non plus eu l'informations pour la verrée (inauguration) qui a eu lieu pour les parents. Depuis la rentrée, ils doivent utiliser un nouveau portail (KIBE) pour les inscriptions en UAPE et ils se plaignent que s'ils ne s'y connectent pas, ils n'ont pas les informations en temps et en heure. Les parents se plaignent d'avoir trop d'interfaces pour la vie de leur enfant à l'école, donc Lidia Piaget demande s'il ne serait pas possible de créer une application qui ressence le tout, afin de faciliter les parents, l'école et les UAPE (ce système existe à Cossonay et Lutry).

Sarah Loutenbach répond qu'elle a aussi eu ces questionnements de certains parents, surtout pour la verrée, mais qu'après s'être renseignée, on a pu lui expliquer que les informations étaient bien sur le site de l'AEE et qu'elles s'affichaient à la fin de l'inscription de l'enfant, mais que si le parent ne téléchargeait pas tout de suite les documents, il n'avait plus accès (cela sera rectifié dans le système).
Philippe Ducommun souhaite avoir des précisions sur le système utilisé pour l'application car il ne pense pas que les systèmes puissent être interconnectés.

- Alessandro Magagna annonce que le quart parents va se lancer dans un sondage auprès des parents et des enseignants au sujet de la réflexion de changement d'horaire du secondaire.
- Il annonce également que l'Assemblée des parents aura lieu le 10 octobre 2024.

❖ **Milieux concernés par la vie de l'établissement scolaire**

- Sarah Loutenbach souhaite remercier le travail qui a été au fait pour l'UAPE de Chéserex car il y a eu énormément de retard à la fin de la construction pour des raisons extérieures mais toute l'équipe a pu aider, ainsi que la Commune, pour que tout se clôture dans les temps.
- Quant à la rentrée des UAPE, elles sont toutes pleines et la liste d'attente est moins grande que l'année dernière.
- Elle revient également sur l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques : elle a déjà eu le retour de l'Office de l'Enseignement Spécialisé pour le retour financier de l'année donc c'est plutôt positif.
- Il y a également eu des pique-niques d'organisés entre l'école et les UAPE, dans certains villages ça fonctionne mieux que d'autres.
- Elle précise également qu'ils font leur maximum pour éviter que les parents se déplacent deux fois lors d'entretien ou autre.
- Alicia Perego annonce que cette année elle va accueillir des classes de Nyon et de Prangins dans le cadre de ses activités, mais cette fois c'est elle qui va dans les écoles. Son intervention entre dans le programme scolaire de géographie des 9 à 11S « agriculture et consommation ».
- Marie Karasiewicz annonce qu'ils ont remanié certaines étagères de la bibliothèque à l'aide du stagiaire qui est devenu leur apprenti et qui a beaucoup aidé. La rentrée s'est très bien passée, avec du monde et des profs motivés à faire venir les élèves à la bibliothèque. Elle a mis en place des animations pour faire venir les plus grands à la bibliothèque donc tout se passe bien pour le moment.

6. Points de situation

❖ **Cours facultatif TM**

L'AEE attend des chiffres de la part de l'école, que Philippe Ducommun a envoyé donc le processus suit son cours.

❖ **Demande de changement d'horaire**

Ce sujet ayant été régulièrement abordé, les membres du CEt savent ce qu'il en est, donc il a été décidé de le laisser de côté.

❖ **Rémunération des accompagnants lors des camps pour les 5 et 6P**

Julie Collignon explique que le plus gros des problèmes pour l'organisation des camps est le fait de trouver des accompagnants car ils sont sous-rémunérés. Ces

personnes prennent souvent des vacances pour venir 5 jours pour rendre service, donc les défrayer avec un plus gros montant permettrait une meilleure reconnaissance de l'investissement fourni. Cela permettrait peut-être aussi de motiver des étudiants à venir accompagner les camps, même si ce n'est souvent pas le bon moment dans l'année à cause de leurs examens.
Philippe Ducommun précise que le contrecoup qu'accuse l'école lorsqu'aucun accompagnant externe est trouvé, c'est que l'école doit prendre un accompagnant interne, ce qui coûte beaucoup plus cher à l'Etat. Il propose à l'AEE d'aligner la prestation (défraiement) à ce qui est fait pour les accompagnants des camps de 7P à 11S (200 à 400 CHF selon les diplômes de la personne – JS ou non, etc).
Pascaline Keller annonce que si l'AEE attribue un salaire à quelqu'un, elle doit demander le casier judiciaire à cette personne, donc cela devra être demandé à l'accompagnant si l'AEE le rétribue pour le camp.
Philippe Ducommun précise qu'on ne peut pas le demander à chaque personne qui accompagne les sorties des classes ; mais que ces personnes sont forcément connues de l'école (parents ou autre lien avec un élève ou un professeur), il n'y a jamais le cas de quelqu'un qui n'est connu de personne.
Pascaline Keller précise que l'AEE peut demander la vérification du casier judiciaire pour toute personne sans que cela coute quelque chose à quelqu'un.
Sandrine Kilchenmann propose que cette rémunération (avec contrôle) soit également appliquée depuis la 1P.
Pascaline Keller et Sandrine Kilchenmann vont en parler au CODIR et feront un retour à ce sujet pour la prochaine séance.

- **Idées de lieux pour les camps des 5 et 6P**
  Philippe Ducommun propose le camping du Rocheray au lac de Joux : il s'agit d'une clairière dans la forêt, avec cuisine dans le camping, et il y a un arrêt du train tout prêt.
  Julie Collignon rappelle qu'elle a mis en place un tableau en ligne pour que les collègues le remplissent avec les idées des lieux, mais ce tableau n'est pas encore beaucoup utilisé.
- **Demande de mise en place de casiers pour les élèves**
  Martial Girardet précise que c'est un sujet assez vieux mais récurrent. Si la question n'est pas encore à l'ordre du jour dans les différentes instances, il se permettra de la remettre en consultation. Il souhaiterait si possible avoir une réponse de l'AEE et de l'AIAB si c'est un sujet qui peut être discuté ou non, car cela reste un besoin exprimé par les élèves.
  Il va donc envoyer la relance à l'AEE pour qu'elle transmette à l'AIAB.
- **Autres**
  Néant

7. Discussions collaboratives

Thème de l'année : la sécurité sur le chemin de l'école

Gaelle Miani rappelle que ce thème ne peut pas faire l'objet d'une demande de financement de l'AEE car la demande de budget repousserait le tout d'une année, et comme nous arrivons gentiment en fin de législature, cela risque d'être compliqué.
Pascaline Keller répond que le CEt a peut-être des idées qui ne concerneraient qu'une commune et non l'AEE, ce qui serait plus facile à mettre en œuvre.

Philippe Ducommun rebondit sur le fait qu'il peut y avoir des choses à faire et à mettre en place sans avoir besoin de demander des budgets. Il pense notamment à la dépose sauvage des élèves aux abords de l'école par les parents, qui peut être dangereuse.
Cela se passe sur plusieurs sites, notamment Crassier, ou il y a une dépose minute mais cela n'empêche pas les parents de venir déposer les enfants en haut du parking.
Le problème est également relevé à La Rippe où il y a des déposes sauvages tout autour de l'école, ainsi qu'à Gingins et Eysins, où le bus scolaire arrive au même endroit que les voitures et le TPN.
Il propose que le quart parents, ainsi que l'APE en parlent autour d'eux afin de sensibiliser continuellement les parents à ce sujet.
Philippe Ducommun a également constaté qu'un grand nombre d'élèves de Crassier vient à vélo, donc il y aurait peut-être quelque chose à faire auprès des parents à ce sujet.
Lidia Piaget propose d'encourager la sensibilité à la mobilité douce. Elle aimerait également remonter le problème que parfois le bus est plein, ce qui encourage les parents à amener leurs enfants en voiture à l'école.
A ce sujet, Pascaline Keller et Sandrine Kilchenmann rappellent que le nombre de places assises dans les bus est calculé par l'AEE et par les sociétés de bus. Chaque enfant doit prendre le bus de son propre village, selon l'horaire de sa grille horaire. Pourtant, un certain nombre d'enfants ne prennent pas le bon bus, soit parce qu'ils habitent plus près d'un autre village (Chéserex/Gingins), soit parce qu'ils vont chez un copain ou chez les grands-parents ou autre qui habitent dans un autre village. Il serait donc bon de rappeler aux parents que leurs enfants doivent prendre le bus de leur village.
Alessandro Magagna revient sur le sujet du passage piéton à Petit-Eysins qui a été abordé par le Conseil des Elèves ; il aimerait savoir ce qui peut être fait pour régler ce point qui parait important au quart parents au vu de la situation.
Gaelle Miani précise que ce point est régulièrement porté à l'ordre du jour du Conseil Communal d'Eysins et que quelque chose sera fait dans le cadre du projet d'aménagement de la commune d'Eysins pour la création de pistes cyclables Crassier-Nyon. Elle ne pense donc pas utile que le CEt s'occupe de ce sujet.
A propos de la liste qui a été donnée par le Conseil des Elèves, Gaelle Miani souhaite que les membres y réfléchissent pour la prochaine séance :

- Prévention pour l'utilisation du vélo insuffisante : l'intervention de la police ne suffit pas car les élèves ne connaissent pas forcément les panneaux de circulation. A voir pour demander une prévention à ce sujet ?
- La sécurité dans le garage à vélo ;
- Créer un parking pour les trottinettes électriques ;
- S'il serait possible d'avoir des patrouilleurs vers certains passages piétons où les voitures ne s'arrêtent simplement pas.

8. Divers et propositions

Néant

9. Agender la prochaine séance

La prochaine séance est agendée au mercredi 27 novembre 2024 à 19h30.

La séance est levée à 21h39